



LOU PICHOT JOURNAU

→ LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DE LA MAIRIE D'EYGALIÈRES

→ CONSEIL MUNICIPAL

René Fontès, Maire

LES ADJOINTS

Maurice Pernix : Agriculture et Travaux

Claudine Leclercq : Communication, Culture
et Patrimoine, Social

Bernard Wibaux : Finances et Urbanisme

Raymond Divol : Ecole, Environnement

Robert Gautier : Fêtes, Sécurité, Associations

Jean Haldy : Sports, Jeunesse, Associations

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

AGRICULTURE : Maurice Pernix, Michel Blanc,
Roland Grimaud.

CHASSE : Roland Grimaud, Michel Blanc,
Robert Gautier, Ludo Luccini, Fabien Martel,
Bernard Wibaux.

COMMUNICATION : Claudine Leclercq,
Christine Klose, Viviane Menagick, Nathalie
Pillods.

CULTURE : Claudine Leclercq, Christine
Klose, Stéphanie Marcellin, Viviane Menagick.

ÉCOLES : Raymond Divol, Cathy Albinet,
Stéphanie Marcellin, Monique Ricard.

ENVIRONNEMENT : Raymond Divol, Monique
Ricard, Cathy Albinet, Jean Haldy, Viviane
Menagick.

FÊTES : Robert Gautier, Michel Blanc,
Roland Grimaud, Jean Haldy, Claudine
Leclercq, Ludo Luccini, Nathalie Pillods.

FINANCES : Bernard Wibaux, Stéphane
Boissel, Fabien Martel.

PATRIMOINE : Claudine Leclercq, Jean
Haldy, Viviane Menagick, Maurice Pernix.

SÉCURITÉ : Robert Gautier, Roland Grimaud,
Jean Haldy, Ludo Luccini, Maurice Pernix.

SOCIAL : Claudine Leclercq, Corinne Braille,
Stéphanie Marcellin, Viviane Menagick, Chris-
tine Klose.

SPORTS ET JEUNESSE : Jean Haldy, Cathy
Albinet, Michel Blanc, Corinne Braille, Ludo
Luccini.

TRAVAUX : Maurice Pernix, Raymond
Divol, Roland Grimaud, Jean Haldy, Nathalie
Pillods.

URBANISME : Bernard Wibaux, Jean
Haldy, Fabien Martel, Maurice Pernix,
Nathalie Pillods.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE :

René Fontès, Maurice Pernix, Raymond Divol,
Viviane Menagick, Fabien Martel, Claudine Le-
clercq, Corinne Braille.

DÉLÉGATION : Roland Grimaud, responsable
des employés municipaux de voirie.

→ ÉDITO

«Lou pichot journaou» est la première illustration de la volonté exprimée par la nouvelle équipe municipale de replacer la communication au cœur de son action. Un village ne vit que par sa capacité à échanger des informations, à partager une culture, à encourager des valeurs d'amitié et de solidarité. Rien de tout cela n'est possible sans un engagement fort des élus à vous tenir informés de leurs projets, de leurs décisions ou des difficultés rencontrées.

Ce premier numéro du «Pichot journaou» s'inscrit dans cette démarche; vous y trouverez des sujets de fond, des sujets d'actualité, des informations pratiques nécessaires pour vous sentir concernés par tout ce qui donne de la vie à notre communauté. Bienvenue à ce «nouveau-né» de la presse du village...

Tous ensemble faisons-le grandir par nos conseils et nos suggestions afin qu'il soit reconnu et adopté par tous les eygaliérois!

RENÉ FONTÈS

Maire d'Eygalières

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL VIENT DE PRENDRE SES FONCTIONS



De gauche à droite, au premier rang : Robert Gautier, Claudine Leclercq, Maurice Pernix, René Fontès, Bernard Wibaux, Raymond Divol. Au deuxième rang : Roland Grimaud, Jean Haldy, Viviane Menagick, Corinne Braille, Cathy Albinet. Au troisième rang : Monique Ricard, Stéphanie Marcellin, Christine Klose, Michel Blanc Fabien Martel, Stéphane Boissel. Au quatrième rang : Nathalie Pillods, Ludo Luccini

Le Conseil Municipal est au complet. Les 19 conseillers ont élu le Maire et les adjoints lors de la première réunion du conseil le 21 mars, soit dans la semaine qui suit les élections comme le prévoit la loi. Une commune comme Eygalières a droit à cinq adjoints et un adjoint délégué; le Maire a donc décidé que ces six personnes auraient le même statut et la même rémunération, celle du sixième adjoint étant retenue sur la sienne. « Je souhaite que tous les adjoints aient le même niveau de responsabilité et soient traités également; à mes yeux il n'y a pas de différence entre le

premier adjoint et l'adjoint délégué» a précisé le Maire lors de sa première intervention. Comme le veut la tradition, après avoir déposé une gerbe aux monuments aux morts, toute la population du village a été invitée à un apéritif convivial à la salle des fêtes. Dès le deuxième conseil municipal, les différentes commissions municipales ont été formées, et les délégués aux divers syndicats intercommunaux, désignés. Le budget primitif de la commune, présenté par l'adjoint aux finances, Bernard Wibaux, a été voté à l'unanimité. Et maintenant tous au travail!

LE CONCERT DU CONSERVATOIRE DE CAVAILLON



Une centaine d'élèves et d'anciens élèves du Conservatoire de Cavillon se sont retrouvés à Eygalières pour donner un concert sympathique et bon enfant le 4 avril. L'Orchestre Symphonique formé de 40 musiciens, sous la direction d'Alain Negrel a présenté une première partie variée où musiques de films, oeuvres classiques et arrangements contemporains se sont complétés agréablement. Puis l'Harmonie du Conservatoire, 60 musiciens, sous la direction de Guy Silvestre a proposé une seconde partie plus «swing» et plus rythmée qui a ravi le public. Deux eygaliérois, Marion Schwarz et René Buzet, jouaient dans l'Harmonie; la secrétaire du Conservatoire, Magalie Costabello, originaire d'Eygalières, était heureuse de retrouver, l'espace d'une soirée, ses racines familiales.

L'EXPLOIT DES POUSSINS D'EYGALIÈRES

C'est un véritable exploit que les jeunes poussins de l'USE ont réalisé en se qualifiant pour la finale départementale du challenge H.Laggiard (équivalent de la coupe nationale). Premiers de leur poule à l'issue des deux phases éliminatoires, ils ont gagné leur billet pour la finale en compagnie de l'élite du District. C'est une satisfaction énorme pour les dirigeants mais aussi la fierté de tout un club et du village!



De gauche à droite en bas : Machado, Estruch, Moula, Pellegrin (Entraîneur)
En haut : Cuse Bru, Marcellin, Uffren, Rochet, Braille.

LE CONCOURS DE TAILLE D'OLIVIERS

Plus de 200 personnes dont 45 tailleurs avaient rendez-vous le dimanche 6 avril, chemin des Jaïsses pour le 19ème concours de taille d'oliviers organisé par la Fédération Régionale des Associations de Salariés Agricoles de la Région PACA. Ce concours était ouvert, évidemment, aux salariés agricoles de la région mais aussi à tous les amoureux des oliviers, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Un jury très sérieux, composé de Madame Serra-Tosio du CIVAM oléicole, Monsieur Pérignon du Moulin d'Aureille et Jean-Marie Cartoux, professeur en arboriculture du lycée agricole d'Avignon, a décerné le premier prix à Pierre Gros, le second à André Tessier, tous deux de Saint Rémy, et le troisième à Sabrina Pérignon d'Aureille.

LES «FESTES D'ORPHÉES» À L'ÉGLISE SAINT LAURENT



Voyage musical et nostalgique dans l'Europe de la Renaissance. Pavanes, gaillardes et branles ont alterné avec les chansons tendres et truculentes; des instruments inhabituels comme les cornes de berger, les violes, les cornemuses et les bombardes ont donné à ce concert des couleurs oubliées. Moment doublement apprécié car il avait débuté dans la vieille église Saint Laurent en conclusion de l'Hommage rendu à Maurice Pezet ce jour-là, samedi 26 avril.

L'HOMMAGE À MAURICE PEZET

10 ans déjà que Maurice Pezet nous a quitté! Instituteur, écrivain, historien, archéologue, défenseur des minorités culturelles... Il a mené tant de combats pour «ses chères Alpilles» que son souvenir est toujours présent. Sa famille, ses «Amis du Vieil Eygalières», le «Comité Culturel» et la «Ligue de Défense des Alpilles», dont il était co-fondateur et Président, ont pris l'initiative avec le Parc Naturel Régional des Alpilles de lui faire en 2008 un hommage exceptionnel. Plusieurs manifestations seront organisées tout au long de l'année dans différentes communes des Alpilles, Eygalières ayant déjà bénéficié d'une magnifique exposition, les 25, 26 et 27 avril derniers à la Salle des Fêtes.

«TOM SAWYER», LE SPECTACLE DE RUE DES FLORALIES

Le dimanche 20 avril, au milieu des Floralties, écourtées pour cause de pluie, le jazz-band de «Tom Sawyer & Co» a déambulé dans la rue principale du village entraînant au son de la musique «nouvelle orléans» les promeneurs, acheteurs et jardiniers amateurs venus participer à ces Floralties malgré une météo maussade. Bonne ambiance tout de même; espérons que l'année prochaine le soleil sera de la partie!



«EYGALIÈRES, COMMUNE DE FRANCE»

«Eygalières, commune de France» est le titre d'un film-documentaire tourné à Eygalières en 1956 pour expliquer à tous les petits-français comment fonctionnait une commune dans la France d'alors. En 2008, beaucoup de choses ont changé et au lendemain des élections, le moment est propice pour faire le point sur le fonctionnement actuel d'une Mairie.

Les conseillers municipaux ayant été élus au scrutin majoritaire à deux tours, ils ont, à leur tour, élu le Maire et les adjoints. Chaque adjoint s'est vu confié un domaine de compétence dont il a la responsabilité (voir page 1) mais c'est tout le Conseil Municipal qui a une compétence générale pour gérer les affaires de la Commune. Le Maire préside le Conseil Municipal dont il organise les travaux et exécute les délibérations. Il a, entre autres, la responsabilité des activités de la police municipale et celle de la gestion du personnel communal. Il est le représentant de l'Etat dans la commune et à ce titre il est officier d'état-civil et de police judiciaire. Le Conseil Municipal a obligation de se réunir au moins une fois par trimestre, ces réunions sont publiques et font l'objet d'un compte-rendu acté par la Secrétaire de Mairie.

LE BUDGET

Même si sa préparation est effectuée par le Maire et ses adjoints, tous les conseillers votent le budget communal et le taux des impôts locaux. Leur approbation est nécessaire pour la création ou la suppression des emplois des agents communaux. Le Conseil autorise les acquisitions et les cessions des biens communaux, approuve les emprunts de la commune. Il fixe, entre autres, les tarifs des services communaux, des emplacements forains pour le marché et pour la fête et le montant des subventions octroyées aux associations.

L'URBANISME

Les règles d'urbanisme qui s'appliquent sur la commune ont été définies en 2001 lorsque la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) a été approuvée par le Conseil Municipal. Dans le cadre de cette réglementation, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc. ...) sont instruits par les services de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E) de Châteaurenard, puis sont délivrés ou refusés par le maire.

LE PATRIMOINE

La municipalité gère, entretient et restaure les bâtiments publics, la bibliothèque, l'école, la salle polyvalente, les églises, la chapelle Saint Sixte, le musée et les monuments historiques comme l'ancienne église Saint Laurent, les remparts, les lavoirs... Elle n'a en revanche aucun pouvoir en ce qui concerne la réhabilitation des maisons du vieux village, en ruine certes, mais appartenant à des privés, si ce n'est, celui de faire respecter les règles d'urbanisme. Les terrains et la salle de sports sont des équipements communaux mais sont mis à la disposition des activités associatives. L'entretien des espaces verts, des rues, des routes et chemins communaux incombe à la commune mais les routes départementales sont à la charge du Conseil Général.

L'ÉCOLE

Les personnels d'entretien et de cantine sont des employés municipaux alors que les professeurs des écoles, qui travaillent en collaboration avec la Mairie, sont des fonctionnaires de l'Éducation Nationale.

L'ANIMATION

Les adjoints et conseillers ayant en charge le sport, la culture, les fêtes ont la mission d'animer la vie de la commune et de tisser le lien social. Ils travaillent en bonne intelligence avec les associations. A Eygalières, une bonne cinquantaine d'associations participent activement à la vie du village, et si, comme on le dit, elles sont «le baromètre du dynamisme d'une communauté», le village se porte bien!

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

La politique locale a changé depuis que les regroupements de communes ont été encouragés par l'Etat. Les syndicats de communes peuvent exercer une ou plusieurs compétences pour le compte de leurs adhérents. Ces compétences sont généralement liées à des activités en réseaux comme la collecte et le traitement des ordures ménagères, la distribution d'énergie, les communications électroniques... C'est ainsi que notre village fait partie de plusieurs syndicats intercommunaux :

Le PNR* (Parc Naturel Régional), le dernier-né des parcs naturels régionaux, appelé à prendre de plus en plus d'importance regroupe 16 communes des Alpilles et a pour mission de préserver le territoire des Alpilles, l'environnement et le patrimoine, à travers une charte co-signée par tous les partenaires.

La CCVB* (Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles) regroupe 10 communes. Ce syndicat est chargé de collecter la Taxe Professionnelle et de la redistribuer équitablement selon des principes de solidarité établis par les membres. Il est également chargé du traitement des déchets urbains.

Le Pays d'Arles* regroupe 27 communes. A partir de sa charte de développement durable, il détermine la stratégie du territoire en matière de gestion de l'espace, des ressources, l'organisation des services et le développement socio-économique, ainsi que la maîtrise de l'étalement urbain.

Le SIVOM* (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) gère trois services: la distribution d'eau potable, l'assainissement et l'éclairage public.

Le SMED* (Syndicat Mixte d'Électrification Départementale) règle, comme son nom l'indique, l'électrification des communes adhérentes.

Le CCFE* (Comité Communal des Feux de Forêts) est composé de bénévoles ayant pour mission la surveillance du territoire communal (afin d'éviter les départs de feux), le guidage des colonnes d'intervention et la sensibilisation du public aux risques d'incendie.

Le syndicat intercommunal de l'Anguillon* est un collecteur d'eau non utilisée provenant de l'agriculture et de tous les écoulements d'eau de pluie pour 9 communes.

Le SICAS* (Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales) gère l'irrigation des zones agricoles des 20 communes membres du syndicat, au total 10 000 hectares.

Le Syndicat Intercommunal d'Agro-Sylvo-Pastoralisme* intervient dans la gestion des territoires de chasse et des zones forestières.

Le SICCO* (Syndicat Intercommunal des Collèges du Canton d'Orgon) s'occupe des infrastructures sportives des collèges d'Orgon et de Saint Andiol, de l'aménagement et de la mise en valeur pédagogique de leurs espaces naturels. Il est complété par Le SITS* (Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires)

Une commune comme Eygalières doit absolument être représentée efficacement dans toutes ces organisations pour préserver ses droits et ses intérêts. C'est le rôle des délégués de s'y employer.

Si un nouveau film-documentaire était tourné à Eygalières en 2008, il est probable qu'il serait beaucoup moins poétique que le premier... mais, si le village a gardé tout son charme et son authenticité, c'est sûrement grâce à la vigilance des élus et, peut-être, grâce à toutes ces protections mises en place par l'administration!

→ LES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

*PNR : René Fontès, Raymond Divol, Monique Ricard.

*CCVB : René Fontès, Stéphane Boissel, Bernard Wibaux, Fabien Martel, Claudine Leclercq, Raymond Divol, Jean Haldy, Ludo Luccini.

*Pays d'Arles : Raymond Divol, Fabien Martel.

*SIVOM : Raymond Divol, Jean Haldy.

*SMED : René Fontès, Maurice Pernix.

*CCFE : Roland Grimaud.

*L'Anguillon : Maurice Pernix, Michel Blanc.

*SICAS : Maurice Pernix (Président), Michel Blanc.

*Agro-Sylvo-Pastoralisme : Bernard Wibaux, Roland Grimaud.

*SICCO : Raymond Divol, Corinne Braille.

*SITS : Robert Gautier (Vice-Président), Roland Grimaud.

→ INFOS PRATIQUES

POUR LE 3ÈME ÂGE

- « JOURNÉE DU MAIRE »

Vendredi 20 Juin : « Journée gastronomique dans le Vercors ». Voyage gratuit, offert par le Maire aux aînés. Inscription en Mairie.

POUR LES AGRICULTEURS

- Collecte gratuite des plastiques agricoles usagés en polyéthylène, toute l'année, 17 points d'apport dans les Bouches du Rhône. Renseignements : Déchetterie de Mollégès 04 90 90 12 39.

POUR TOUS

- PRÉPARATION DE LA PÉGOULADE DE SAINT LAURENT.

Pour redonner à cette manifestation folklorique plus de brio et étoffer le défilé, nous lançons un appel aux personnes qui souhaitent y participer et revêtir à cette occasion les costumes provençaux traditionnels. Elles sont les bienvenues et priées de se faire connaître. L'« Atelier de couture » (qui a lieu tous les mardis - mezzanine de la salle des fêtes) et des couturières spécialistes du costume provençal proposent aide et conseils aux personnes qui aimeraient confectionner leur costume.

Renseignements & inscriptions : 04 90 95 99 94

- TRANSPORTS EN COMMUN EYGALIÈRES - CAVAILLON

Tous les lundis un autocar du Conseil Général effectue les trajets aller et retour Eygalières-Cavaillon. Départ Eygalières - 8h45 - Rue principale (au roundelet - face Bar du Progrès). Arrivée Cavaillon - Gare routière : 9h15. Retour : Départ de Cavaillon - 11h30. Arrivée Eygalières - 12h. Prix d'un trajet : 2€10.

POUR LES ENFANTS

Stages de tennis: En juillet et en août des stages sont organisés, toutes les semaines, du lundi au vendredi.

Renseignements & inscriptions : 06 80 94 19 43

Stages multisports: Du lundi 14 au vendredi 18 juillet et du lundi 21 au vendredi 25 juillet. Renseignements & inscriptions : 06 07 73 53 51

PERMANENCES EN MAIRIE

- Mairie ouverte tous les jours de 8h00 à 11h55 et de 14h00 à 16h55 (samedi de 8h00 à 10h55)

- Permanences du Maire et des Adjoints :

Du lundi au samedi sur rendez-vous.

Tél. : 04 90 95 91 01

- Architecte Conseil : 1^{er} et 3^{ème} mardis, de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous.

Tél. : 04 90 95 91 01

- Assistante sociale: à la Bibliothèque sur rendez-vous. Tél. : 04 90 92 22 92

NUMÉROS UTILES

SAMU → 15

Pompiers → 18

Police Secours → 17



AGENDA

→ MAI

- SAMEDI 3 : aux Angles - Football - Finale départementale Poussins.
- DIMANCHE 4 : 13h00 - stade : Championnat de Football Senior.
- MARDI 6 : 20h30 - Salle des Fêtes : Cinéma La Strada « Les femmes de l'ombre » de Jean-Paul Salomé.
- JEUDI 8 : 11h00 - Monuments aux Morts : Commémoration de la Victoire de 1945.
Au stade - toute la journée : Tournoi de Football de l'USE pour les jeunes.
- SAMEDI 10 : 11h00 - Bibliothèque: Signature du livre de Christiane Oddo « Princesse Jeanne Bibesco, une femme, le Carmel, la République » paru aux éditions du Cerf.
- VENDREDI 16, SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 : Salle des Fêtes, Exposition de peinture des AIL (Amis de l'Instruction Laïque).
- DIMANCHE 18 : 13h00 - stade : Championnat de Football Senior.
- MARDI 20 : 20h30 - Salles des Fêtes : Cinéma La Strada « Juno » de Jason Reitman.
- SAMEDI 24 : Soirée Bodega des Cago-nis.

→ JUIN

- JUIN - BIBLIOTHÈQUE : Exposition « Comment naît un bande dessinée ? Par dessus l'épaule d'Hergé ».
- DIMANCHE 1^{er} : Ball-Trapp de la Société de Chasse.
- MARDI 3 : 20h30 - Salle des Fêtes : Cinéma La Strada « Il y a longtemps que je t'aime » de Philippe Claudel.
- SAMEDI 7 : 20h30 - Salle des Fêtes : Spectacle de fin d'année des Cigal's Dance.
- VENDREDI 13 : 17h00 - Cour de l'école, Remise des prix.
- SAMEDI 14 : Fête de l'école : Kermesse de fin d'année.
- MARDI 17 : 20h30 - Salle des Fêtes : Cinéma La Strada « Lady Jane » de Robert Guédiguian.
- MERCREDI 18 : Tournoi de Tennis inter écoles Eygalières / Saint Rémy.
- VENDREDI 20 : « Journée du Maire » Voyage dans le Vercors pour les personnes âgées
Stade : 18h00 : Tournoi de Football des commerçants.
- SAMEDI 21 : Fête de la Musique :
18h00 : cour de la Bibliothèque : Gospel par le groupe d'Eygalières.
20h30 : salle des fêtes : Spectacle de fin d'année du Foyer Rural.
- DIMANCHE 22 : 9h00 - Fête de l'Ecole de Tennis.
- VENDREDI 28 : 18h30 - Tournoi de Tennis de la Saint Jean.
- DIMANCHE 29 : 18h00 - Eglise : Concert Julie Scolnik, Flûtiste.

→ JUILLET

- VENDREDI 4 : 21h00 - Mas de la Brune : Festival de Musique « Soirée Liszt ». Récital de Piano, Caroline Sageman.
- MERCREDI 9 : 11h00 - Bibliothèque : Michèle Sebastia, conteuse, lira un livre pour enfants « Max et les maximonstres » de Maurice Sendak.
- MERCREDI 9 : 21h00 - Mas de la Brune : Festival de Musique « Soirée Schumann ». Récital de piano, Edna Stern.
- VENDREDI 11 : 21h00 - Mas de la Brune : Festival de Musique « Soirée Chopin ». Récital de piano, Roustem Saïtkoulov.
- DIMANCHE 13 : 19h00 - Rue Principale : Paëlla organisée par les Vétérans du Foot. Bal avec l'orchestre de Sébastien Etcheverria.
- VENDREDI 25 : 21h00 - Place des Pago-tard : Soirée Jazz.
- SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 : Salle des Fêtes - Kermesse du Foyer du 3ème âge « Les Magnananelles ».

LOU PICHOT
JOURNAU

Lettre d'information trimestrielle de la Mairie d'Eygalières.

N° ISSN : en cours

Directeur de la publication : René Fontès

Comité de rédaction : Claudine Leclercq - Christine Klose
Viviane Ménagick - Nathalie Pillods.

Design graphique : Cédric Saunier : 06 22 50 75 69

Adresse : « Lou pichot journal » - Mairie d'Eygalières 13810

Tél. : 04 90 95 91 01

e-mail : mairie-eygalières@wanadoo.fr